

QUESTIONNAIRE BIC/TVA 2021

A nous retourner avant le 31.01.2022

SAS GEFI
41 Chemin du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
☎: 04.76.01.02.44

Téléphone : 04 76 54 63 84
e-mail : bic@gefieurefi.fr

Renseignements utiles uniquement en cas de changement :

Numéro de téléphone : /_____/_____/_____/_____/_____/ et / ou /_____/_____/_____/_____/_____/

Courriel :

Courrier :

Pour tous changements de situation familiale merci de bien vouloir contacter la collaboratrice en charge de votre dossier.

Résidence(s) :

Changements intervenus en 2021 :

IMPORTANT : ces informations peuvent entraîner des modifications dans l'établissement de vos déclarations fiscales.

Vous avez vendu un ou plusieurs biens ? Merci de nous transmettre la copie de l'attestation de vente avec le prix de vente.

Votre bail commercial a pris fin courant 2021 :

- Avez-vous signé un avenant au bail commercial ou un contrat de location ? (*Nous joindre une copie*),
- Vous avez repris votre bien et vous ne le mettez plus en location ?

Si oui à quelle date : ____/____/2021

Vous avez acheté ou mis en location un ou plusieurs bien, autre que celui ou ceux déjà en gestion, destinés à la location meublée au cours de l'année ?

Si oui, merci de contacter Mme TOURNIER au 04.76.54.84.80 ou par courriel mctournier@gefieurefi.fr pour une proposition de service pour l'ajout de ce(s) nouveau(x) bien(s).

L'ensemble de vos locations meublées doit être regroupé auprès d'un même centre d'impôt sur la même liasse fiscale.

TVA – Paiement TVA 2021

Au cours de l'année 2021, avez-vous changé de compte bancaire ? Oui Non

Si oui, veuillez nous communiquer le nouveau RIB pour la mise à jour de votre compte fiscal.

Si le prélèvement de votre TVA 2020 a été rejeté, merci de nous en informer.

➔ **Veuillez nous adresser une copie complète de votre avis d'imposition de 2021** (basé sur les revenus de 2020), afin de vérifier le ou les montants des déficits imputés, les réductions dont vous pourriez bénéficier ; à défaut, nous ne pourrions pas effectuer les vérifications nécessaires et nous ne pourrions en être tenus pour responsables.

Il convient de nous faire parvenir les copies des justificatifs de l'ensemble des sommes que vous indiquez.

Loyers encaissés et impayés du 01.01.2021 au 31.12.2021 (TTC)

		LOYERS PERCUS			
Résidences	Loyers prévus	Loyers espèces Appartements	Loyers espèces Parkings	Charges Locatives	Loyers nature Occupation personnelle

Si vos biens ne sont pas proposés à la location toute l'année, merci de nous indiquer le nombre de semaines louées ____

Charges déductibles au titre de 2021

Les factures doivent mentionner votre nom et l'adresse du meublé (les tickets de caisse ne sont pas des factures - un tableau récapitulatif n'est pas un justificatif). La TVA n'est récupérable que si vous nous fournissez les copies des factures la mentionnant.

CHARGES			
Cotisation (OGA)	TTC	HT	TVA
Commission (Ex : agence)	TTC	HT	TVA
Cotisation Foncière des Entreprises - CFE		€ Dégrèvement CFE obtenu :	€
Taxe foncière		€ Remboursement taxe sur les ordures ménagères obtenu :	€
Détenez-vous, dans le meublé, un ou plusieurs téléviseurs ? :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nbre de téléviseur : ____	Contribution audiovisuelle : (Si payée par vous uniquement)	€
Décomptes de charges de copropriété 2020 + tous les appels de fonds 2021	TTC	HT	TVA
Frais d'entretien / Travaux Fonds de prévoyance	TTC	HT	TVA
EDF + Télécom + Eau + Gaz + internet	TTC	HT	TVA
Assurance propriétaire non occupant - PNO			
Autres – Divers (Joindre un récapitulatif en plus des justificatifs)	TTC	HT	TVA
Frais financiers Prêt toujours en cours : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Intérêts d'emprunt : €	Assurance invalidité - décès : €	Capital restant dû au 31.12 : €
Frais de déplacement : Soit frais réels avec justificatifs	Kilomètre parcourus :	Puissance chevaux fiscaux :	Diesel – Essence - GPL

Mentions d'informations RGPD sur lettre d'accompagnement.

Date et signature :